



Ville de Lausanne

Municipalité

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1001 Lausanne

Lausanne, le 4 juillet 2024

**Centre sportif de la Vallée de la Jeunesse – crédit d'ouvrage – demande d'ouverture
d'un compte d'attente pour la détermination de certains travaux**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Le groupe scolaire de la Vallée de la Jeunesse a été réalisé en 1971 et comprend deux bâtiments (celui des classes et celui de la salle omnisports et de la piscine, qui abrite également un réfectoire). En 1986, ces bâtiments ont été mis à disposition de l'École professionnelle commerciale de Lausanne (EPCL). Puis en 1992, avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la formation professionnelle, le bâtiment abritant les classes a été transféré à l'État de Vaud, tandis que le second est resté propriété de la Ville. En 2017, à la suite des travaux similaires entrepris par le Canton, décision fut prise d'assainir la façade et le toit du bâtiment abritant la salle omnisports et la piscine (préavis N° 2017/08).

Toutefois, la Municipalité l'annonçait alors, une deuxième étape doit être entreprise à moyen terme. Celle-ci doit comprendre le remplacement de la ventilation et du système sanitaire (tous les deux d'origine), ainsi qu'une adaptation aux normes actuelles des mesures de protection incendie.

La présentation à votre Conseil d'une demande de crédit d'ouvrage, dont le montant de CHF 3.55 millions est prévu au plan des investissements, nécessite, au préalable, des études détaillées devant permettre de déterminer la nature exacte des opérations à entreprendre et leur phasage. Compte tenu de ce qui précède, la Municipalité a décidé d'ouvrir un compte d'attente de CHF 250'000.- en faveur du Service des sports, afin de couvrir les frais d'études mentionnés ci-dessus.

Conformément à l'article 106 du règlement du Conseil communal, la Commission des finances a été dûment consultée et a donné son accord lors de sa séance du 19 juin 2024.

En vous remerciant de la suite que vous donnerez à la présente demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter